MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG



AVIS PUBLIC



ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 134-2024 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS N° 134-2021

Veuillez prendre avis que le 6 mai 2024 lors de la tenue de la séance ordinaire, le conseil de la municipalité de Frelighsburg a adopté par résolution le règlement N° 134-2024.

Le règlement N° 134-2024 a pour objet de modifier le règlement sur les permis et certificats N° 134-2021 pour ajouter de nouveaux types de permis et certificats et ajuster certains prix.

Une copie du règlement est disponible pour consultation sur le site web de la municipalité, ainsi qu'au 2, place de l'Hôtel-de-Ville, à Frelighsburg. Une copie pourra en être délivrée moyennant paiement des droits exigibles suivant le tarif prescrit.

DONNÉ À FRELIGHSBURG, CE SEPTIÈME JOUR DU MOIS DE MAI DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

Sergey Golikov Directeur général, greffier et trésorier